



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur
Délégation régionale**

**AVIS DE PROMOTION PAR VOIE DE DÉTACHEMENT
POUR L'ACCÈS AU CORPS DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
POUR LES FONCTIONNAIRES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Il est ouvert au titre de l'année 2023 un recrutement par voie de détachement pour l'accès au corps des secrétaires administratifs du ministère de l'intérieur et des outre-mer conformément au décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

L'arrêté ministériel du 5 octobre 2023 fixe le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et des outre-mer.

Un poste est ouvert sur la zone Est et s'intitule « **adjoint(e) à la cheffe de section traitement des personnels actifs** » à la direction des ressources humaines.

Ce poste est à pourvoir au sein du SGAMI EST – Espace Riberpray – Rue Belle Isle – 57 036 METZ Cedex 01 (cf. *fiche de poste disponible sur la page internet du recrutement*).

Pour concourir :

Les candidats doivent être des fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail.

Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année considérée pour le recrutement, de **quatre ans** de services publics dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi.

Le dossier de candidature est constitué des quatre éléments suivants :

- a) Le formulaire d'inscription ;
- b) Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle à télécharger sur le site ;

- c) Un état des services ;
- d) Une copie du document en cours de validité permettant de justifier que l'agent correspond à l'une de ses catégories :
1. Travailleur handicapé reconnu par la CDAPH ;
 2. Titulaire d'une rente attribuée au titre d'accidents ou de maladies professionnelles ;
 3. Titulaire d'une pension d'invalidité ;
 4. Titulaire d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre ;
 5. Sapeur-pompier volontaire titulaire d'une pension d'invalidité ;
 6. Titulaire de la carte « mobilité inclusion » avec mention « invalidité » ;
 7. Titulaire de l'allocation aux adultes handicapés.
- e) Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier d'un aménagement d'épreuve, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical, établi par un médecin agréé, datant de moins de six mois spécifiant les aménagements demandés.

Le calendrier de recrutement est le suivant :

Date d'ouverture des inscriptions : **vendredi 13 octobre 2023.**

Date limite de retrait du formulaire d'inscription sur le site internet : **lundi 13 novembre 2023.**

Date limite d'envoi des dossiers de candidatures par voie électronique ou par voie postale (*le cachet de la poste faisant foi*) : **lundi 13 novembre 2023.**

1^{re} phase du recrutement – sélection des candidats sur dossier : **le 16 novembre 2023.**

2^e phase du recrutement – entretiens avec la commission de sélection pour les candidats retenus : **jeudi 30 novembre 2023.**

Le dossier de candidature doit être adressé soit par voie électronique soit par voie postale.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres dont :

- un agent d'un corps de niveau équivalent ou supérieur au corps de détachement représentant l'autorité administrative disposant du pouvoir de nomination et président de la commission ;
- une personne compétente en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- une personne du service des ressources humaines.

L'entretien, d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes au plus de présentation par le candidat, se déroule devant la commission de sélection. Cet entretien aura lieu à Metz.

La liste des candidats retenus pour un entretien sera mise en ligne sur le site Internet du ministère de l'intérieur. Ils recevront par ailleurs une convocation par courriel.

CONTACT : Courriel : sgami57dr-administratifs@interieur.gouv.fr Téléphone : 03 80 44 59 00